



Conseil ontarien
de la qualité de
l'enseignement supérieur

Un organisme du gouvernement de l'Ontario

La prise de décision au niveau postsecondaire chez les étudiant·es de langue française de l'Ontario : Explorer les voies d'accès aux établissements bilingues et anglophones

Rachel Courts, Laura Gallant et
Alexandra MacFarlane

Publié par le :

Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur
88, Queens Quay Ouest, bureau 2500
Toronto, ON, M5J 0B8, Canada

Téléphone : 416 212-3893 | Télécopieur : 416 212-3899

Site Web : www.heqco.ca | **Courriel :** info@heqco.ca

Citer ce document comme suit :

Courts, R., Gallant, L. et MacFarlane, A. (2025). *La prise de décision au niveau postsecondaire chez les étudiant·es de langue française de l'Ontario : Explorer les voies d'accès aux établissements bilingues et anglophones*. Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.

Remerciements

Alana Button et Bianca Modi, membres de l'équipe du COQES, ont contribué à l'élaboration de ce rapport.



Les opinions exprimées dans le présent document de recherche sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement les vues ni les politiques officielles du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur ou d'autres organismes ou organisations ayant offert leur soutien, financier ou autre, dans le cadre de ce projet. © Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2025.



Table des matières

Contexte.....	7
Questions de recherche et méthodologie.....	12
Constatations et discussion.....	13
Conclusion	18
Références.....	21
Annexe A : Enquête auprès des candidats à l'université et méthodes d'analyse des données sur les inscriptions dans l'enseignement supérieur	28
Données de l'enquête sur les candidats à l'enseignement supérieur	28
Données sur les inscriptions dans l'enseignement supérieur.....	29
Annexe B : Caractéristiques de l'échantillon	31
Annexe C : Tableaux et figures supplémentaires	33



Liste des tableaux

Tableau 1 <i>Inscription des étudiants ayant le français ou l'anglais et le français comme langue-maternelle par langue d'enseignement.....</i>	30
Tableau 2 <i>Caractéristiques de l'échantillon de l'enquête.....</i>	31
Tableau 3 <i>Langue(s) utilisée(s) régulièrement à la maison par les personnes interrogées au cours de leur dernière année d'études secondaires.....</i>	33
Tableau 4 <i>Types d'enseignement en français suivis par les répondants au cours de leurs études secondaires</i>	33

Liste des figures

Figure 1 <i>Confiance dans la poursuite d'études postsecondaires en français selon le niveau d'études secondaires en français</i>	14
Figure 2 <i>Langue préférée d'enseignement postsecondaire selon le niveau d'études secondaires en français</i>	15
Figure 3 <i>Facteurs ayant influencé la décision des répondants de fréquenter des établissements bilingues ou anglophones.....</i>	17
Figure 4 <i>Langue du programme et de l'établissement postsecondaire sélectionnés ..</i>	34
Figure 5 <i>Facteurs ayant le plus influencé la décision des répondants de fréquenter des établissements bilingues ou anglophones.....</i>	35



Le système d'éducation postsecondaire (EPS) de l'Ontario comprend des établissements et des programmes de langue française qui desservent les communautés francophones de la province. Les universités bilingues sont apparues dans les années 1960, suivies par la création de collèges de langue française dans les années 1990.¹ Cet ensemble d'options offrait des programmes en français limités, dont très peu au niveau des études supérieures, et peu d'endroits pour les étudiant·es francophones cherchant à faire des études postsecondaires en français (Arnold et col., 2013). Ces limites ont suscité des discussions sur l'expansion de l'offre postsecondaire en français (Chouinard, 2021), en particulier sous la forme d'universités de langue française dans le nord, le centre et le sud-ouest de l'Ontario (Campbell, 2024; R. A. Malatest & Associates Ltd., 2017; Stranges, 2021).

Depuis 2021, l'offre d'EPS en français s'est élargie pour inclure deux universités francophones.² En plus de ces options, les étudiant·es peuvent poursuivre des études postsecondaires en français dans deux collèges de langue française³ et six universités ou campus universitaires bilingues⁴ (ministère des Collèges et Universités, de l'Excellence en recherche et de la Sécurité, 2023). Cet ensemble d'établissements couvre toute la province et offre un large éventail de titres de compétences et de programmes susceptibles d'intéresser les populations francophones⁵ et celles de langue française,⁶ qui représentent respectivement 5,6 % et 11,1 % des Ontariens

¹ Fondée en 1960, l'Université Laurentienne a été la première université publique bilingue en Ontario (Université Laurentienne, n.d.). Le Collège La Cité, qui a ouvert ses portes en 1990, a été le premier collège public de langue française en Ontario (Ontario Colleges, n.d.).

² L'Université de l'Ontario français a ouvert ses portes en 2021 et l'Université de Hearst est devenue une université autonome en 2022 (ministère des Collèges et Universités, 2020; ministère des Collèges et Universités, de l'Excellence en recherche et de la Sécurité, 2022). Bien qu'il y ait également eu une réduction des programmes d'EPS en français au cours de cette période (CBC News, 2021), l'Université de Sudbury, une université de langue française anciennement fédérée avec l'Université Laurentienne, a conclu un partenariat avec l'Université d'Ottawa en 2024 pour offrir des programmes en français dans le Nord de l'Ontario (Dufour, 2024).

³ Il s'agit notamment du Collège La Cité et du Collège Boréal.

⁴ Il s'agit notamment de l'Université Laurentienne, de l'Université d'Ottawa, de l'Université Saint-Paul (affiliée à l'Université d'Ottawa), du Campus Glendon de l'Université York, de l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario – Université de Toronto et du Collège militaire royal du Canada. Le Collège universitaire dominicain (affilié à l'Université Carleton) a fermé ses portes en 2024, faisant passer le nombre d'universités ou de campus universitaires bilingues de sept à six.

⁵ Le terme « francophone » désigne « une personne dont la langue maternelle est le français ou dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais, mais qui a une bonne connaissance du français et l'utilise à la maison » (Ministère des Affaires francophones, 2022, p. 9). Le gouvernement de l'Ontario a adopté cette définition et l'utilise depuis 2009 (Ministère des Affaires francophones, 2022).

⁶ Le terme « de langue française » est plus large que le terme « francophone », mais l'englobe, et désigne une personne capable de tenir une conversation en français uniquement ou en anglais et en



(Commissariat aux langues officielles, 2024). Cependant, peu d'informations sont disponibles pour comprendre le type d'EPS que les étudiant·es de l'Ontario de langue française recherchent et poursuivent.

Des recherches antérieures ont révélé que les étudiant·es qui ont fréquenté des écoles secondaires de langue française ainsi que ceux qui ont suivi des programmes d'immersion en français et de français intensif dans des écoles secondaires de langue anglaise avaient tendance à préférer les établissements bilingues pour leurs études postsecondaires (Allard et col., 2009; R. A. Malatest & Associates Ltd., 2017), bien que les établissements de langue anglaise aient également été une préférence populaire pour bon nombre de ces étudiant·es (R. A. Malatest & Associates Ltd., 2017). D'autres recherches portant sur les parcours scolaires ont montré que la poursuite de l'éducation en français (c.-à-d. la fréquentation d'une école francophone ou bilingue) de l'élémentaire au postsecondaire était courante chez la plupart (58 %) des diplômé·es du postsecondaire dont le français est la langue maternelle en Ontario (Lemyre, 2025). Les données sur les inscriptions offrent un aperçu supplémentaire au niveau postsecondaire : de 2018-2019 à 2022-2023, environ 52 % des étudiant·es ayant le français ou l'anglais et le français comme langue maternelle⁷ se sont inscrits dans des établissements bilingues, suivis par 28 % dans des établissements de langue anglaise et 20 % dans des établissements de langue française.⁸ Bien que certaines recherches explorent les influences qui façonnent les préférences des étudiant·es de l'Ontario en matière d'études postsecondaires, il existe peu de données et de recherches à jour pour comprendre pourquoi les étudiant·es de langue française peuvent choisir des parcours postsecondaires bilingues ou anglophones.

Pour comprendre, le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur (COQES) a interrogé des francophones ayant fréquenté des établissements bilingues et anglophones en Ontario sur leur prise de décision en matière d'études postsecondaires. Cette approche nous a permis d'entendre directement d'ancien·nes étudiant·es ou encore aux études et de connaître leur expérience avant de choisir ces établissements.

français. Cela correspond à la définition de Statistique Canada pour la connaissance des langues officielles, qui « désigne la capacité d'une personne de soutenir une conversation en français seulement, en anglais seulement, dans les deux langues, ou dans ni l'une ni l'autre » (Statistique Canada, 2022).

⁷ La langue maternelle est définie comme « la langue parlée en premier par l'étudiant·e et encore comprise » (gouvernement de l'Ontario, 2024).

⁸ Voir l'annexe A pour une méthodologie détaillée de l'analyse des données sur les inscriptions dans l'enseignement postsecondaire.



Ce rapport présente les résultats concernant les parcours d'enseignement en français des répondants avant leurs études postsecondaires et les facteurs qui ont influencé leur décision de fréquenter des établissements bilingues ou anglophones.⁹ De nombreux répondants ont indiqué ne pas se sentir confiants de poursuivre des études postsecondaires en français, mais avoir finalement décidé de fréquenter un établissement anglophone ou bilingue en raison de l'offre de programmes de l'établissement. Ces résultats offrent des perspectives qui peuvent aider les établissements postsecondaires et le gouvernement de l'Ontario à prendre des décisions éclairées pour répondre aux divers besoins des étudiant·es de langue française en matière d'éducation.

Contexte

Les gouvernements de l'Ontario et du Canada ont démontré leur soutien aux communautés francophones et à l'enseignement postsecondaire en français. En 2024, la province a annoncé le financement du Programme d'appui à la francophonie ontarienne, qui comprend des projets visant à soutenir les services en français et les entrepreneurs francophones (Ministère des Affaires francophones, 2024).¹⁰ Au niveau fédéral, le gouvernement du Canada a lancé un plan d'action en 2023 pour promouvoir les langues officielles du Canada. Ce plan comprend une *Politique en matière d'immigration francophone*, qui vise à soutenir l'immigration et l'établissement d'immigrants de langue française dans les communautés francophones minoritaires, ainsi que le financement de l'enseignement dans la langue de la minorité de la maternelle à la 12e année, des programmes de français langue seconde de la maternelle à la 12e année et des établissements postsecondaires dans la langue de la minorité (Patrimoine canadien, 2023). En 2025, le gouvernement canadien a annoncé un investissement de 1,4 milliard de dollars dans l'enseignement des langues officielles, dont plus de 100 millions seront alloués au niveau postsecondaire (Patrimoine

⁹ Bien que ce rapport se concentre sur les étudiant·es de langue française qui ont choisi de fréquenter des établissements bilingues et anglophones, la prochaine phase de cette recherche explorera les décisions des étudiant·es qui ont choisi des établissements de langue française afin de fournir une compréhension globale des parcours des étudiant·es.

¹⁰ Certains projets impliquent des partenariats avec des établissements postsecondaires francophones. Par exemple, Sofifran, un organisme communautaire, recevra des fonds pour organiser un événement de trois jours visant à promouvoir les auteurs franco-ontariens en collaboration avec les conseils scolaires, l'Université Brock, le Collège Boréal et d'autres partenaires.



canadien, 2025). Les gouvernements provincial et fédéral ont également soutenu conjointement l'éducation en langue française par le biais d'une entente qui prévoit le financement de l'enseignement dans la langue de la minorité et de l'enseignement de la seconde langue officielle (ministère de l'Éducation, 2022a), dont une partie a aidé le Collège Boréal à agrandir son campus et à offrir de nouveaux programmes en 2025 (Mazloun, 2025).

En Ontario, l'éducation en langue française commence bien avant l'EPS, mais prend des formes différentes selon que les étudiant·es fréquentent des écoles régies par des conseils scolaires francophones ou anglophones.¹¹ Dans les écoles des conseils scolaires de langue française,¹² le français est la langue d'enseignement pour toutes les matières, à l'exception de celles consacrées à l'apprentissage d'autres langues (ministère de l'Éducation, 2022c). Ces écoles accueillent des étudiant·es dont les parents sont des ayants droit de langue française, conformément à l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* (ministère de l'Éducation, 2022c). De 2018-2019 à 2022-2023, une moyenne de 5,5 % des étudiant·es de la maternelle à la 12e année étaient inscrits dans des écoles des conseils scolaires de langue française, avec peu de changement au cours de la période de cinq ans (gouvernement de l'Ontario, 2024b). De 2018-2019 à 2020-2021, l'effectif est passé de 111 035 à 113 095 étudiant·es, soit une augmentation de 5,4 % à 5,6 % de l'effectif total, et a légèrement diminué pour atteindre 111 995 étudiant·es, soit 5,5 % de l'effectif total, en 2022-2023 (gouvernement de l'Ontario, 2024b).

Les étudiant·es inscrits dans les écoles des conseils scolaires anglophones apprennent le français dans le cadre de programmes de français langue seconde (FLS) qui, selon le conseil scolaire, peuvent comprendre le français de base, le français intensif ou l'immersion en français. Les étudiant·es de ces écoles doivent étudier le français de la

¹¹ Les données sur les inscriptions dans les conseils scolaires de langue française et les programmes de français langue seconde (FLS) dans les conseils scolaires de langue anglaise ont été obtenues à l'aide du Catalogue de données ouvertes du gouvernement de l'Ontario. Les ensembles de données comprennent les inscriptions dans les écoles primaires et secondaires des conseils scolaires publics et catholiques. Les cellules supprimées (c'est-à-dire celles qui comptent moins de 10) ont été comptées comme 10 dans nos analyses. Au moment de l'analyse, le Catalogue de données ouvertes du gouvernement a indiqué que les dossiers des années 2018-2019 à 2021-2022 étaient définitifs et que ceux de l'année 2022-2023 étaient préliminaires.

¹² En Ontario, il existe 12 conseils scolaires de langue française ainsi que le Consortium Centre Jules-Léger, qui comprend « une école provinciale, une école de démonstration et des services de consultation » (ministère de l'Éducation 2022c).



quatrième à la huitième année et obtenir au moins un crédit de FLS à l'école secondaire (ministère de l'Éducation, 2022b). De 2018-2019 à 2022-2023, une moyenne de 72,7 % des étudiant·es de la maternelle à la 12e année inscrits au programme de FLS étaient inscrits au programme de français de base, un programme dans lequel les étudiant·es apprennent le français comme matière pendant au moins 600 heures avant la 8e année et obtiennent un crédit à l'école secondaire (ministère de l'Éducation, 2022b; gouvernement de l'Ontario, 2024a). Les inscriptions aux programmes de français de base ont fluctué au cours de la période de cinq ans, mais ont atteint un sommet de 72,9 % des inscriptions totales au FLS en 2021-2022 et sont restées à ce niveau en 2022-2023, malgré une baisse du nombre réel d'étudiant·es, qui est passé de 750 945 à 741 425 au cours de ces années (gouvernement de l'Ontario, 2024a). Les étudiant·es des programmes de français intensif apprennent également le français comme matière et suivent au moins une autre matière enseignée en français (ministère de l'Éducation, 2022b). Au cours de la même période, une moyenne de 2,9 % des étudiant·es de la maternelle à la 12e année inscrits au programme de FLS étaient inscrits au programme de français intensif, les inscriptions diminuant de 33 110 à 25 775 étudiant·es de 2018-2019 à 2022-2023, ce qui représente une diminution de 3,2 % à 2,5 % des inscriptions totales au FLS (gouvernement de l'Ontario, 2024a).

L'immersion en français est un programme particulièrement recherché où les étudiant·es apprennent le français comme matière et deux autres matières ou plus par le biais de l'enseignement en français (ministère de l'Éducation, 2022b). De 2018-2019 à 2022-2023, une moyenne de 24,4 % des étudiant·es de la maternelle à la 12e année inscrits aux programmes de FLS étaient inscrits en immersion française (gouvernement de l'Ontario, 2024a). De 2018-2019 à 2019-2020, les inscriptions en immersion française sont passées de 246 165 à 252 700 étudiant·es, soit une augmentation de 24,1 % à 24,5 % des inscriptions totales en FLS, et sont restées en grande partie à ce niveau jusqu'en 2022-2023, bien que le nombre réel d'étudiant·es ait chuté à 249 180 (gouvernement de l'Ontario, 2024a). De nombreux parents ou tuteurs privilégient cette voie pour leurs enfants en raison des avantages perçus associés au bilinguisme, notamment l'amélioration des perspectives d'emploi et des revenus (Barrett DeWiele & Edgerton, 2021; Kornik, 2016; Sachdeva, 2022), le renforcement des compétences en matière de pensée critique et créative (Ministère de l'éducation, 2022a) et l'appréciation de la culture française (Ministère de l'éducation, 2022a). Cependant, tous·tes les étudiant·es en immersion française ne profitent pas de ces avantages, car seulement un peu plus d'un tiers d'entre eux poursuivent le programme jusqu'en 12e année (Canadian Parents for French Ontario, 2020). Parmi ceux qui continuent, certains



déclarent ne pas utiliser le français après l'obtention de leur diplôme et manquer de confiance en eux pour parler français (Schafer, 2013; Vanderveen, 2015).

Les étudiant·es qui ont participé à diverses formes d'enseignement en français dans les écoles secondaires des conseils scolaires anglophones et francophones font état de préférences et de perceptions différentes à l'égard de leurs études postsecondaires. Des recherches antérieures ont montré que les étudiant·es qui ont fréquenté l'école secondaire dans les conseils scolaires français préféraient largement les établissements bilingues pour l'EPS (Allard et col., 2009; R. A. Malatest & Associates Ltd., 2017). Cette préférence pour les établissements bilingues était également vraie pour les étudiant·es qui suivaient des programmes d'immersion en français et de français intensif dans les écoles secondaires des conseils scolaires anglophones (R. A. Malatest & Associates Ltd., 2017). Au-delà de cette préférence, les résultats relatifs au type d'établissement suivant varient. Allard et col. (2009) ont constaté qu'une plus grande proportion d'étudiant·es fréquentant des écoles secondaires de langue française en Ontario préféraient les établissements de langue française (20 %) aux établissements de langue anglaise (9 %), tandis que R. A. Malatest & Associates Ltd. (2017) a signalé une plus grande préférence pour les établissements de langue anglaise (20 %) par rapport aux établissements de langue française (13 %) parmi les étudiant·es fréquentant les écoles secondaires de langue française.¹³ Cette dernière étude a également révélé une préférence similaire pour les établissements de langue anglaise (27 %) par rapport aux établissements de langue française (1 %) chez les étudiant·es qui ont suivi des programmes d'immersion en français et de français intensif dans les écoles secondaires des conseils scolaires de langue anglaise (R. A. Malatest & Associates Ltd., 2017).¹⁴ Bien qu'il n'y ait pas de collèges bilingues en Ontario, les données de l'enquête sur les candidat·es aux collèges de 2024 mettent en évidence des préférences similaires : la plupart des candidat·es qui ont fréquenté des écoles secondaires de langue française (54 %), ainsi que des programmes d'immersion en français (81 %) et de français intensif (77 %) dans des écoles secondaires de langue

¹³ Cette étude indique également que 16 % des répondants n'avaient pas de préférence et que 3 % ne savaient pas (R. A. Malatest & Associates Ltd., 2017).

¹⁴ Cette étude indique également que 14 % des répondants n'avaient pas de préférence et que 2 % ne savaient pas (R. A. Malatest & Associates Ltd., 2017).



anglaise, ont préféré les collèges de langue anglaise aux collèges de langue française.¹⁵

Les considérations liées à l'offre de programmes et à l'emplacement de l'établissement jouent un rôle clé dans la décision des étudiant·es de langue française de poursuivre des études postsecondaires en français. Des recherches antérieures ont révélé que le manque de cours offerts en français, les coûts associés au fait de vivre près d'un établissement de langue française et la distance à parcourir pour se rendre à un établissement de langue française étaient des facteurs qui influençaient les décisions des étudiant·es du secondaire qui fréquentaient les écoles des conseils scolaires de langue française ainsi que ceux qui suivaient des programmes d'immersion en français et de français intensif dans les conseils scolaires de langue anglaise (R. A. Malatest & Associates Ltd., 2017). Les étudiant·es qui ont fréquenté des écoles secondaires de langue anglaise ont également fait part de leurs inquiétudes quant à leur confiance à communiquer en français, tandis que ceux qui ont fréquenté des écoles secondaires de langue française ont cité le manque de réputation du programme et de l'établissement comme facteurs à prendre en compte (R. A. Malatest & Associates Ltd., 2017). Au-delà des étudiant·es de langue française, les offres de programmes influencent également les choix postsecondaires des étudiant·es de manière plus générale, car de nombreux étudiant·es de l'Ontario font des demandes d'inscription et de transfert dans des établissements en fonction de la disponibilité de programmes spécifiques (Lang, 2009; Pander-Scott, 2009). Si des recherches antérieures ont permis de mieux comprendre les préférences des étudiant·es de langue française du secondaire en matière d'études postsecondaires, on ne sait toujours pas dans quelle mesure ces préférences correspondent aux décisions réelles des étudiant·es et aux facteurs qui influencent ces choix.

¹⁵ Parmi les répondants à l'enquête sur les candidats à l'enseignement supérieur, 21 % de ceux qui ont fréquenté une école secondaire de langue française, 17 % de ceux qui ont suivi un programme d'immersion en français et 13 % de ceux qui ont suivi un programme de français intensif ont indiqué ne pas avoir de préférence. Voir l'annexe A pour une méthodologie détaillée de l'analyse des données de l'enquête sur les candidats à l'enseignement supérieur.



Questions de recherche et méthodologie

Notre recherche a été guidée par les questions suivantes :

- Quels sont les facteurs qui façonnent le parcours postsecondaire des étudiant·es de langue française qui choisissent de fréquenter des établissements postsecondaires anglophones ou bilingues?
- Quels sont les facteurs les plus influents?

Le COQES a élaboré une enquête qu'Academica Group¹⁶ a administrée aux francophones de l'Ontario en mars 2024. L'enquête portait sur les expériences linguistiques des répondants en français, leur scolarité au secondaire, leurs préférences et leurs choix en matière d'études postsecondaires, les facteurs qui ont influencé leur décision et leurs caractéristiques sociodémographiques. Les questions posées aux répondants les invitaient à réfléchir au moment où ils ont commencé à envisager leurs options en matière d'études postsecondaires (c'est-à-dire pendant ou après leur dernière année d'études secondaires) afin de comprendre leurs préférences et leurs décisions initiales en matière d'études postsecondaires. Pour s'assurer que les personnes interrogées puissent se souvenir avec précision de cette période, la participation à l'enquête a été limitée aux personnes âgées de 18 à 24 ans. Des questions de sélection supplémentaires ont également été utilisées pour s'assurer que les participant·es pouvaient tenir une conversation en français au cours de leur dernière année d'études secondaires et que leur premier établissement d'enseignement postsecondaire fréquenté après le secondaire était un établissement public de l'Ontario. L'enquête était disponible en anglais et en français et a reçu 216 réponses. L'annexe B présente une ventilation des caractéristiques de l'échantillon. L'échantillon comprend des francophones, dont 25 % ont indiqué que le français était une langue parlée régulièrement à la maison au cours de leur dernière année d'études secondaires et 17 % ont indiqué avoir fréquenté une école secondaire de langue française.¹⁷ Bien que l'échantillon puisse comprendre des francophones, l'enquête n'a pas posé de questions

¹⁶ Academica Group est un groupe de recherche et de consultation dans le domaine de l'enseignement supérieur au Canada (Academica Group, n.d.).

¹⁷ Voir les tableaux 2 et 3 de l'annexe C pour les langues que les répondants utilisaient régulièrement à la maison et leur participation à l'enseignement en français au secondaire.



spécifiques à ce sujet ni sur la langue maternelle des répondants, car l'objectif de l'enquête était d'obtenir des réponses de la part d'un plus grand nombre de francophones. Stata 18 a été utilisé pour analyser et résumer les données de l'enquête et Excel pour visualiser les résultats. Comme la participation à l'enquête était volontaire et que l'échantillon n'était pas représentatif, les résultats de l'enquête n'ont pas été généralisés au-delà de l'échantillon.

Constatations et discussion

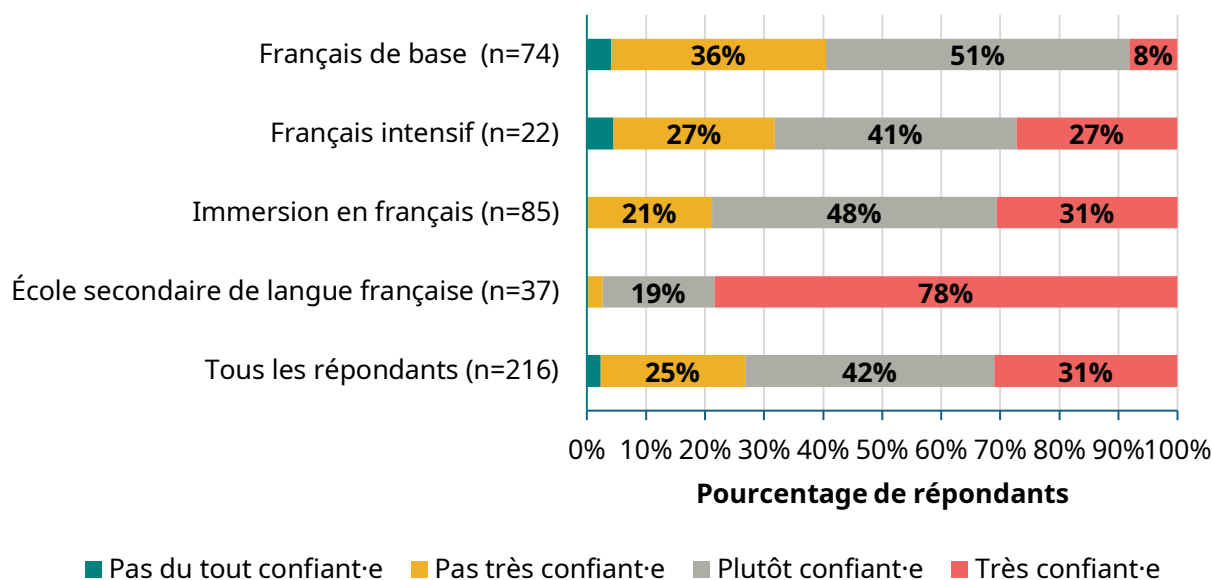
Les répondants à notre enquête ont fait état de différents niveaux d'exposition à la langue française et d'utilisation de celle-ci avant l'EPS. Au cours de leur dernière année d'études secondaires, 25 % des répondants parlaient régulièrement le français à la maison, mais presque tous (98 %) ont participé à une forme ou une autre d'enseignement en français au cours de leurs études secondaires, en plus de ce qui est obligatoire.¹⁸ Beaucoup (39 %) ont indiqué être inscrits en immersion française, et un peu moins (34 %) étaient inscrits en français de base après la 9e année. Nous avons interrogé les répondants sur leur confiance dans leur capacité à poursuivre des études supérieures en français afin de comprendre leur perception de leurs compétences linguistiques. En repensant à leur dernière année d'études secondaires, la plupart des répondants (73 %) ont déclaré se sentir très confiants ou plutôt confiants quant à leur capacité à poursuivre des études postsecondaires en français dans un programme bilingue ou entièrement en français (figure 1). Cela était vrai indépendamment de la formation antérieure des répondants en français, même si les répondants ayant été davantage exposés au français au secondaire ont déclaré se sentir plus confiants : 97 % de ceux qui ont fréquenté des écoles secondaires de langue française ont déclaré se sentir très ou assez confiants, contre 79 % de ceux qui ont participé à des programmes d'immersion en français, 68 % de ceux qui ont participé à des programmes de français intensif et 59 % de ceux qui ont participé à des programmes de français de base.

¹⁸ Voir les tableaux 2 et 3 de l'annexe C. Bien que tous les répondants aient pu tenir une conversation en français au cours de leur dernière année d'études secondaires, il est possible qu'ils aient appris et utilisé le français en dehors de l'école secondaire. Cela peut expliquer pourquoi le pourcentage de répondants ayant participé à une forme quelconque d'enseignement en français à l'école secondaire n'est pas égal à 100 %. Par exemple, les répondants peuvent avoir fréquenté une école secondaire en dehors de l'Ontario, où le français n'était pas une langue d'enseignement, ou avoir fréquenté une école secondaire anglophone en Ontario et n'avoir étudié dans le programme de français de base qu'en 9e année.



Figure 1

Confiance dans la poursuite d'études postsecondaires en français selon le niveau d'études secondaires en français



Remarque : Cette figure présente les réponses à la question suivante : « Au cours de votre dernière année d'études secondaires, dans quelle mesure aviez-vous confiance en vos capacités à poursuivre des études postsecondaires en français (dans un programme bilingue ou entièrement en français)? » Les réponses sont présentées pour l'ensemble de l'échantillon et par type d'enseignement secondaire en français. Les répondants pouvaient indiquer leur participation à plusieurs types d'enseignement secondaire en français et peuvent donc être représentés dans plusieurs catégories. En raison du faible taux de réponse, ce chiffre ne ventile pas les pourcentages des répondants qui ont indiqué avoir suivi un autre programme d'enseignement en français ou aucun programme d'enseignement en français au secondaire, bien que ces répondants soient inclus dans la catégorie « Tous les répondants ».

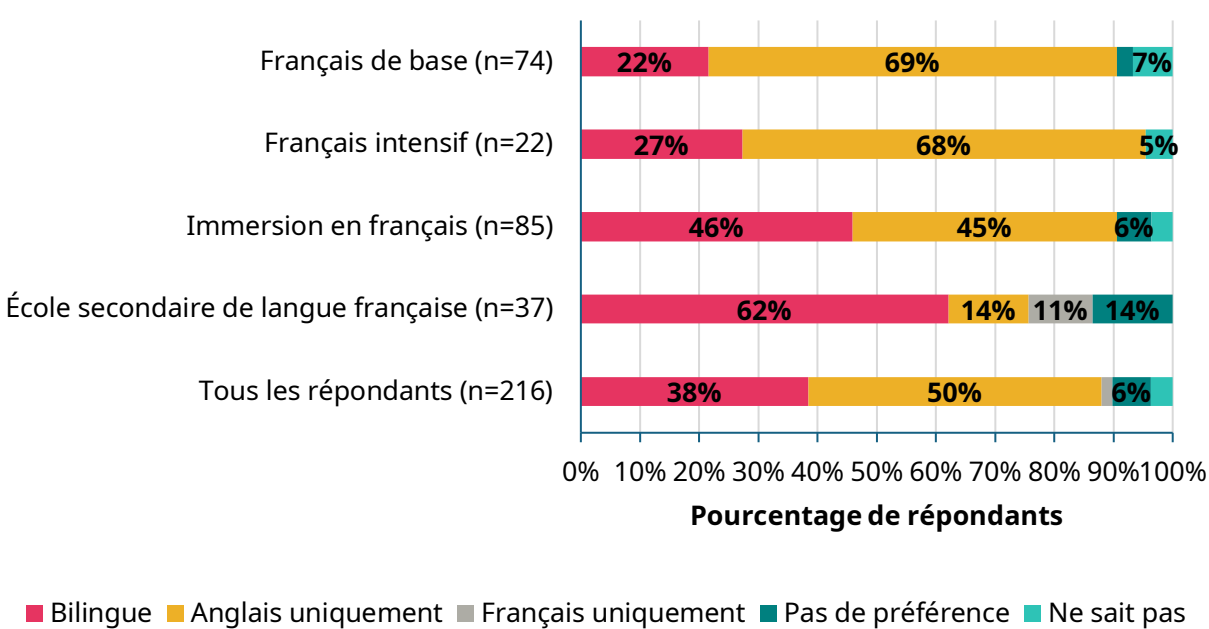
Lorsque les répondants ont envisagé pour la première fois leurs options en matière d'EPS, un grand nombre d'entre eux (38 %) ont déclaré préférer un enseignement bilingue pour leurs études (figure 2). Les répondants qui ont été davantage exposés au français au secondaire sont plus enclins à préférer l'enseignement bilingue pour l'EPS : 62 % de ceux qui étaient inscrits dans une école secondaire de langue française et 46 % de ceux qui étaient inscrits dans un programme d'immersion en français ont déclaré cette préférence, contre seulement 27 % et 22 % de ceux qui étaient inscrits dans des programmes de français intensif et de français de base, respectivement. Bien que des recherches antérieures aient révélé qu'une plus grande proportion d'étudiant·es du secondaire (c.-à-d. ceux qui ont fréquenté des écoles dans des conseils scolaires francophones ainsi que ceux qui ont suivi des programmes d'immersion en français et de français intensif dans des écoles dans des conseils scolaires anglophones)



préféraient les établissements bilingues aux établissements anglophones (R. A. Malatest & Associates Ltd., 2017), nos résultats, qui comprennent également les étudiant·es qui ont participé au programme de français de base au-delà de la 9^e année, illustrent le contraire : la moitié des répondants de notre échantillon ont préféré l'enseignement en anglais pour leurs études postsecondaires.

Figure 2

Langue préférée d'enseignement postsecondaire selon le niveau d'études secondaires en français



Remarque : Cette figure présente les réponses à la question suivante : « Repensez au moment où vous avez commencé à réfléchir à vos options en matière d'enseignement postsecondaire ». Quelle(s) langue(s) d'enseignement avez-vous préférée(s) pour vos études postsecondaires? Les réponses sont présentées pour l'ensemble de l'échantillon et par type d'enseignement secondaire en français. Les répondants pouvaient indiquer leur participation à plusieurs types d'enseignement secondaire en français et peuvent donc être représentés dans plusieurs catégories. En raison du faible taux de réponse, ce chiffre ne ventile pas les pourcentages des répondants qui ont indiqué avoir suivi un autre programme d'enseignement en français ou aucun programme d'enseignement en français au secondaire, bien que ces répondants soient inclus dans la catégorie « Tous les répondants ».

La préférence initiale des répondants pour un enseignement postsecondaire bilingue ne s'est pas étendue à leurs décisions effectives : seuls 16 % des répondants ont choisi un



programme bilingue et 18 % ont choisi un établissement bilingue.¹⁹ La plupart des répondants ont choisi de suivre un programme en anglais (81 %) et de fréquenter un établissement de langue anglaise (82 %).²⁰ Cette sélection de parcours postsecondaires en anglais diverge des tendances en matière d'inscriptions postsecondaires, selon lesquelles la plupart des étudiant·es ayant le français ou l'anglais et le français comme langue maternelle se sont inscrits dans des établissements bilingues de 2018-2019 à 2022-2023 (gouvernement de l'Ontario, 2024c).²¹ Notre échantillon englobe toutefois un éventail plus large d'étudiant·es de langue française et illustre les variations au sein des parcours des étudiant·es. Cela démontre que la définition utilisée pour décrire la population étudiante de langue française (et le caractère inclusif ou exclusif de cette définition) a un effet sur les informations que l'on peut tirer des données disponibles.

Pour comprendre pourquoi les personnes interrogées ont choisi des établissements uniquement anglophones ou bilingues, nous les avons interrogées sur les facteurs qui ont influencé leur décision. Pour la plupart des répondants (76 %) qui ont fréquenté des établissements exclusivement anglophones, l'offre de programmes a été un facteur influent dans leur prise de décision (figure 3), 37 % d'entre eux déclarant qu'il s'agissait du facteur le plus influent.²² C'est également le cas pour ceux qui ont décidé de fréquenter des établissements bilingues (79 %) et pour les étudiant·es de l'enseignement postsecondaire en général (Lang, 2009; Pander-Scott, 2009). Parmi les répondants qui ont fréquenté des établissements bilingues, une plus grande proportion (82 %) a indiqué que la possibilité d'étudier en anglais et en français était un facteur important dans leur décision, 29 % d'entre eux l'ayant cité comme le facteur le plus influent.²³ Cette possibilité d'études bilingues peut toutefois être une perception plutôt qu'une réalité : dans une étude précédente, les étudiant·es fréquentant des établissements bilingues ont déclaré que les cours de français et les ressources

¹⁹ Voir la figure 4 de l'annexe C pour la langue du programme et le type d'établissement que les répondants ont choisi pour leurs études postsecondaires.

²⁰ Bien que le type d'établissement soit basé sur la langue principale de l'établissement, nous reconnaissons que certains établissements de langue anglaise peuvent offrir des programmes dans d'autres langues, y compris le français.

²¹ Voir l'annexe A pour une méthodologie détaillée de l'analyse des données d'inscription.

²² La figure 5 de l'annexe C présente les facteurs que les répondants ont considérés comme les plus influents dans leur décision de fréquenter un établissement de langue anglaise.

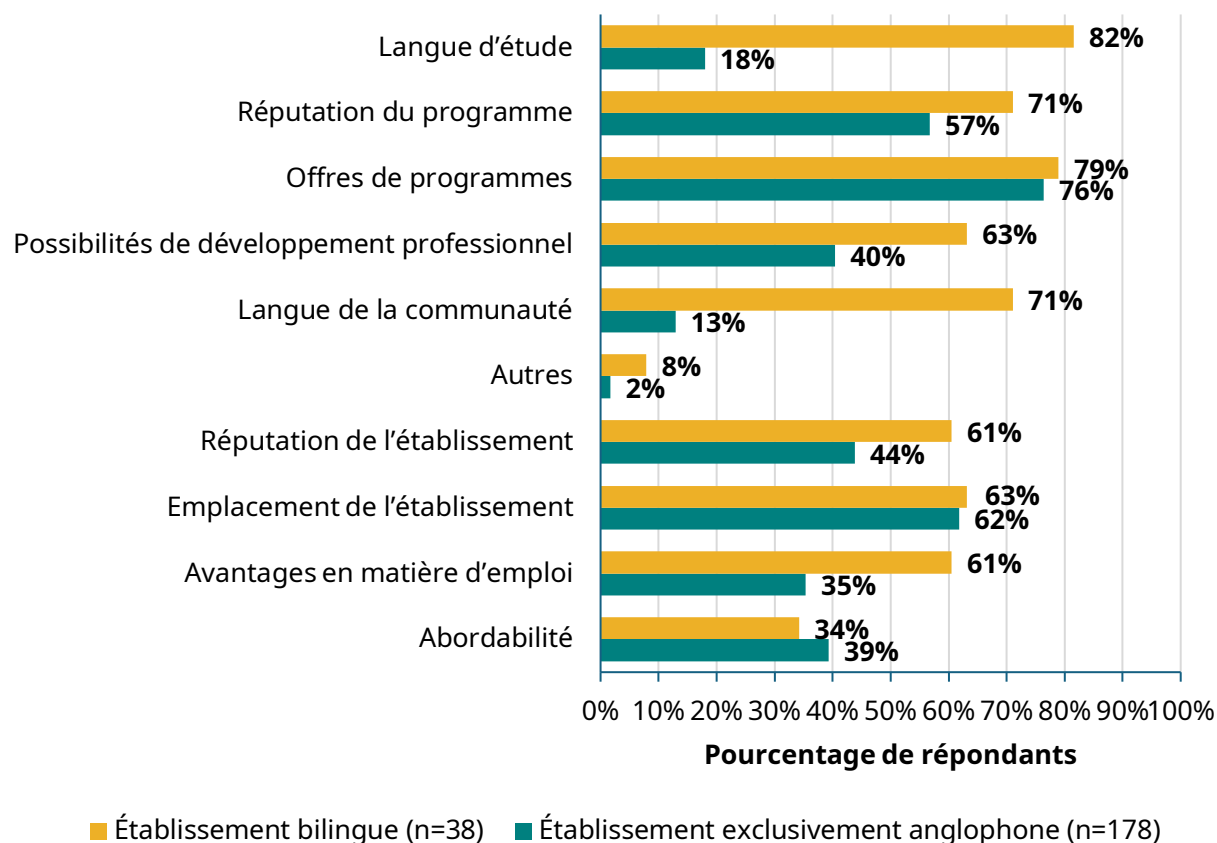
²³ La figure 5 de l'annexe C présente les facteurs que les répondants ont jugés les plus influents dans leur décision de fréquenter un établissement bilingue.



académiques étaient limités dans ces établissements (R. A. Malatest & Associates Ltd., 2017).

Figure 3

Facteurs ayant influencé la décision des répondants de fréquenter des établissements bilingues ou anglophones



Remarque : Cette figure présente les réponses par langue de l'établissement à la question suivante : « Parmi les facteurs suivants, lesquels ont influencé votre décision de fréquenter un établissement exclusivement anglophone/bilingue? Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent. » Les réponses sont présentées pour le nombre total de répondants par langue(s) principale(s) de l'établissement fréquenté.

Outre la disponibilité des programmes, la réputation des programmes est un facteur déterminant pour la plupart des répondants qui ont fréquenté des établissements anglophones ou bilingues (57 % et 71 %). Cette constatation est liée à une recherche antérieure qui a révélé que les étudiant·es qui fréquentaient des écoles secondaires de langue française ainsi que ceux qui suivaient des programmes d'immersion en français et de français intensif dans des écoles secondaires de langue anglaise ont indiqué que



le manque de cours en français souhaités avait influé négativement sur leur décision de poursuivre des études postsecondaires en français, le premier groupe citant également le manque de réputation d'un programme comme facteur (R. A. Malatest & Associates Ltd., 2017). Cette prise en compte de l'offre et de la réputation des programmes souligne l'importance de veiller à ce que les noms des programmes soient faciles à reconnaître et à comprendre pour les apprenants au moment d'évaluer leurs options institutionnelles (Lajoie, 2024).

Le lieu de l'établissement a également joué un rôle dans la décision de la plupart des étudiant·es, 62 % et 63 % de ceux qui ont fréquenté des établissements uniquement anglophones et bilingues ayant choisi ce facteur, respectivement. Cette motivation reflète les résultats d'une étude antérieure qui indiquait que la distance par rapport à un établissement de langue française et les coûts associés à un déménagement près d'un tel établissement influençaient négativement la décision des étudiant·es du secondaire de poursuivre des études postsecondaires en français (R. A. Malatest & Associates Ltd., 2017). L'accès à l'EPS francophone est un défi bien connu, surtout dans des régions comme le sud-ouest de l'Ontario où le manque d'accès à des options d'enseignement supérieur en français limite et empêche les étudiant·es d'étudier en français (Commissariat aux services en français, 2012). Avec seulement quelques établissements français et bilingues en Ontario et 63 % des apprenants francophones et bilingues de l'Ontario à l'Université d'Ottawa, de nombreux étudiant·es parcourent une grande distance, à grands frais, pour accéder à un EPS francophone (Blue Ribbon Panel on Postsecondary Education Financial Sustainability, 2023). Les considérations liées au programme et au lieu sont potentiellement des facteurs clés qui poussent les étudiant·es de langue française à envisager des parcours anglophones et bilingues.

Conclusion

Les gouvernements fédéral et provincial ont consacré des fonds au soutien des communautés francophones et de l'enseignement postsecondaire en français en Ontario. Compte tenu de ces investissements, il est important que le gouvernement de l'Ontario et les établissements postsecondaires comprennent la diversité au sein de la population étudiante de langue française et les facteurs qui motivent leur décision de suivre différents parcours postsecondaires. Les résultats de notre recherche donnent un aperçu des différences entre les apprenants de langue française et de leurs préférences et parcours en matière d'EPS.



Bien que les répondants à notre enquête aient choisi de fréquenter des établissements anglophones et bilingues, nombre d'entre eux ont déclaré se sentir assez ou très confiant·es en leurs capacité de poursuivre des études postsecondaires en français. L'offre de programmes a été l'une des principales motivations des répondants dans leur décision de fréquenter des établissements bilingues ou anglophones. Outre les programmes proposés, les répondants ont choisi des établissements uniquement anglophones et bilingues en raison de la réputation des programmes et de l'emplacement de l'établissement. Les établissements et le gouvernement devraient tenir compte de ces facteurs lorsqu'ils s'engagent dans une planification à long terme afin de s'assurer que les offres postsecondaires actuelles et futures correspondent aux divers besoins de la population étudiante de langue française. Il est particulièrement important de soutenir les parcours postsecondaires des étudiant·es de langue française étant donné la forte demande de travailleurs bilingues sur le marché du travail de l'Ontario (Conseil des ministres sur la francophonie canadienne 2023, 2024; Rice & Henningsmoen, 2022), en particulier dans le centre, le sud-ouest et le nord de l'Ontario (R.A. Malatest & Associates Ltd., 2017; Southcott, 2019).

Les résultats de cette recherche illustrent l'importance de l'offre de programmes pour les étudiant·es de langue française qui ont fréquenté des établissements bilingues et anglophones, mais ne donnent pas d'indications sur les types de programmes qui ont attiré les étudiant·es dans ces établissements. Les recherches futures devraient porter sur les choix de programmes des étudiant·es et examiner si les étudiant·es auraient choisi de fréquenter un établissement de langue française s'il offrait le programme de leur choix. D'autres recherches sont également nécessaires pour comprendre le processus de décision en matière d'études postsecondaires chez les étudiant·es de langue française qui fréquentent des établissements de langue française. Le COQUES poursuit cette prochaine étape de recherche. Les décideurs politiques et les établissements d'enseignement postsecondaire auraient également intérêt à mieux comprendre quelles communautés de l'Ontario sont mal desservies et quelle distance les étudiant·es sont prêts à parcourir pour accéder aux établissements bilingues et francophones, y compris si et pour quelles raisons ces options d'enseignement postsecondaire en dehors de l'Ontario peuvent être choisies. Les futurs efforts de collecte de données devraient englober un plus grand nombre et un plus large éventail d'étudiant·es de langue française (p. ex., en fonction de caractéristiques telles que la langue maternelle, la ou les langues connues, la ou les langues utilisées à la maison ou les études antérieures en français) afin d'explorer plus en profondeur comment les préférences et les décisions en matière d'études postsecondaires peuvent varier au



sein de ce groupe. Grâce à une compréhension plus nuancée des parcours des étudiant·es, les établissements postsecondaires et le gouvernement peuvent être mieux placés pour s'engager dans la planification et la prise de décisions qui soutiennent les étudiant·es de langue française de l'Ontario.



Références

Academica Group. (n.d.). À propos d'Academica. <https://academica.ca/about-us/>

Allard, R., Landry, R. et Deveau, K. (2009). *And after high school? A pan-Canadian study of Grade 12 students in French-language schools in minority settings: Educational aspirations and plans to pursue a career in their home region*. Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques. https://library.carleton.ca/sites/default/files/find/data/surveys/pdf_files/millennium_rs-43_fr_2009-04-29_en.pdf

Arnold, H., Motte, A. et DeClou, L. (2013). *Aperçu de la participation des francophones à l'éducation postsecondaire en Ontario*. Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur. <https://heqco.ca/wp-content/uploads/2020/03/At-Issue-Francophone-FR.pdf>

Barrett DeWiele, C. E. et Edgerton, J. D. (2021). Opportunity or inequality? The paradox of French immersion education in Canada. *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, 45(2), 114–128. <https://doi.org/10.1080/01434632.2020.1865988>

Groupe d'experts sur la viabilité financière de l'enseignement postsecondaire. (2023). *Assurer la viabilité financière du secteur de l'éducation postsecondaire de l'Ontario*. <https://files.ontario.ca/mcu-ensuring-financial-sustainability-for-ontarios-postsecondary-sector-fr-2023-11-14.pdf>

Campbell, I. (1er février 2024). NDP leader calls on province to fund French university in Sudbury. *CTV News*. <https://northernontario.ctvnews.ca/ndp-leader-calls-on-province-to-fund-french-university-in-sudbury-1.6752344>

Patrimoine canadien. (2023). *Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028*. Gouvernement du Canada. <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/langues-officielles-bilinguisme/plan-action-langues-officielles/2023-2028.html>

Patrimoine canadien. (2025). *Le gouvernement du Canada investit plus de 1,4 milliard de dollars pour renforcer l'éducation dans les deux langues officielles partout au*



Canada. Gouvernement du Canada. <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/nouvelles/2025/02/le-gouvernement-du-canada-investit-plus-de-14-milliard-de-dollars-pour-renforcer-leducation-dans-les-deux-langues-officielles-partout-au-canada.html>

Canadian Parents for French Ontario. (2020). *The state of French second language education in Ontario*. <https://on.cpf.ca/files/2021/02/State-of-FSL-Education-in-Ontario-November-2020.pdf>

CBC News. (9 avril 2021). Laurentian University cuts 100 professors, dozens of programs. *CBC News*. <https://www.cbc.ca/news/canada/sudbury/laurentian-negotiations-insolvency-terminations-restructuring-1.5982114>

Chouinard, S. (2021). *French-language postsecondary education in Ontario: crisis or opportunity?* Northern Policy Institute. https://www.northernpolicy.ca/upload/documents/publications/briefing-notes/briefingnotes_lu_chouinard_en.03.31.2021.pdf

Conseil des ministres sur la francophonie canadienne. (2023). *Explorer la demande de main-d'œuvre non comblée du Canada en ce qui a trait aux travailleurs bilingues dans des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) à l'extérieur du Québec*. https://cmfc-mccf.ca/wp-content/uploads/2023/10/2023_Explorer-la-demande-de-main-d-oeuvre-bilingue-non-comblee-CLOSM-1.pdf

Conseil des ministres sur la francophonie canadienne. (2024). *Explorer la demande de main-d'œuvre non comblée du Canada en ce qui a trait aux travailleurs bilingues dans des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) à l'extérieur du Québec Deuxième rapport annuel*. https://cmfc-mccf.ca/wp-content/uploads/2024/08/FR-CLOSM_Rapport_2024_0801.pdf

Dufour, A. (14 mars 2024). University of Sudbury announces partnership with University of Ottawa. *CBC News*. <https://www.cbc.ca/news/canada/sudbury/laurentian-insolvency-diplomas-programs-1.7144031>

Gouvernement de l'Ontario. (2024a). *Effectifs des cours de français langue seconde*. <https://data.ontario.ca/fr/dataset/french-as-a-second-language-enrolment>



Gouvernement de l'Ontario. (2024b). *Effectifs des écoles publiques de l'Ontario*.
<https://data.ontario.ca/fr/dataset/ontario-public-schools-enrolment>

Gouvernement de l'Ontario. (2024c). *Open SIMS : Système de gestion stratégique de l'information*. <https://www.opensims.tcu.gov.on.ca/index.html#/sign-in>

Henningsmoen, E. et Rice, F. (2022). *Cartographier les cheminements de carrière pour la main-d'œuvre francophone et bilingue de l'Ontario*. Conseil des technologies de l'information et des communications. <https://ictc-ctic.ca/fr/media/653/download>

Kornik, S. (24 mars 2016). Why do parents and their children choose French immersion? *Global News*. <https://globalnews.ca/news/2598088/why-do-parents-and-their-children-choose-french-immersion/>

Lajoie, E. (4 avril 2024). « Si j'avais été là, je n'aurais pas parti l'université avec ces quatre programmes. » *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2062126/universite-ontario-francais-programmes>

Lang, D. W. (2009). Articulation, transfer, and student choice in a binary post-secondary system. *Higher Education*, 57(3), 355–371. <https://doi.org/10.1007/s10734-008-9151-3>

Université Laurentienne. (n.d.). *Histoire de l'Université Laurentienne*.
<https://laurentian.ca/our-history>

Lemyre, É. (2025). *L'usage des langues officielles à la maison selon le parcours scolaire des diplômés au Canada*. Statistique Canada.
<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2025001/article/00005-fra.htm>

Mazloum, T (4 avril 2025). Collège Boréal expanding campus in Ottawa, increasing access to programs in French. *CTV News*.
<https://www.ctvnews.ca/ottawa/article/college-boreal-expanding-campus-in-ottawa-increasing-access-to-programs-in-french/>

Ministère des Collèges et Universités, de l'Excellence en recherche et de la Sécurité. (22 janvier 2020). *Entente historique en faveur de la langue française en Ontario*. Salle de presse Ontario. <https://news.ontario.ca/fr/release/55432/entente-historique-en-faveur-de-la-langue-francaise-en-ontario>



Ministère des Collèges et Universités, de l'Excellence en recherche et de la Sécurité. (4 mars 2022). *Le gouvernement octroie le statut d'établissement autonome à des universités du Nord de l'Ontario*. Salle de presse Ontario.

<https://news.ontario.ca/fr/release/1001703/le-gouvernement-octroie-le-statut-detablissement-autonome-a-des-universites-du-nord-de-lontario>

Ministère des Collèges et Universités, de l'Excellence en recherche et de la Sécurité. (2023). *Collèges et universités de langue française*. Gouvernement de l'Ontario.

<https://www.ontario.ca/fr/page/colleges-et-universites-de-langue-francaise>

Ministère de l'éducation. (2022a). *L'apprentissage du français langue seconde dans les écoles de l'Ontario*. Gouvernement de l'Ontario.

<https://www.ontario.ca/fr/page/lapprentissage-du-francais-langue-seconde-dans-les-ecoles-de-lontario>

Ministère de l'éducation. (2022b). *Programmes de français langue seconde*.

Gouvernement de l'Ontario <https://www.ontario.ca/fr/page/programmes-de-francais-langue-seconde>

Ministère de l'éducation. (2022c). *L'éducation en langue française*. Gouvernement de l'Ontario. <https://www.ontario.ca/fr/page/leducation-en-langue-francaise>

Ministère des Affaires francophones (2022). *Rapport sur les affaires francophones*.

Gouvernement de l'Ontario. <https://files.ontario.ca/mfa-report-on-francophone-affairs-fr-2022-04-12.pdf>

Ministère des Affaires francophones (2024, 23 juillet). *Programme d'appui à la francophonie ontarienne*. Salle de presse Ontario.

<https://news.ontario.ca/fr/backgrounder/1004853/programme-dappui-a-la-francophonie-ontarienne>

OCAS. (n.d.). *À propos de nous*. <https://www.ocas.ca/ce-que-nous-faisons/collegesdelontario>

Commissariat aux langues officielles. (2024). *Aperçu des langues officielles au Canada*.

<https://www.clo-ocol.gc.ca/fr/outils-ressources/portraits-langues-officielles-au-canada#on>



- Commissariat aux services en français. (2012). *Pas d'avenir sans accès à l'éducation postsecondaire : Le commissaire exhorte le gouvernement à agir*.
https://csfontario.ca/wp-content/uploads/2013/06/communiqu  _27_juin_2012.pdf
- Coll  ges de l'Ontario. (n.d.). La Cit  . <https://www.ontariocolleges.ca/en/colleges/la-cite?page=1>
- Pander-Scott, B. (2009). *Factors influencing the college choice behaviour of Ontario college applicants* [Th  se de doctorat, Universit   de Toronto]. Dissertations et th  ses ProQuest.
<https://www.proquest.com/docview/305102331/fulltextPDF/E4549F634FC14C3DPQ/1?sourcetype=Dissertations&Theses>
- R. A. Malatest & Associates Ltd. (2017). *Study for the needs and interests for a French language university in Central and Southwestern Ontario*.
https://www.tcu.gov.on.ca/pepg/publications/Malatest_Final_Report_MAESD_FLU_2017.pdf
- Sachdeva, R. (23 ao  t 2022). Canadians who speak both English and French have higher salaries: Census data. *CTV News*.
<https://www.ctvnews.ca/canada/2022/8/22/canadians-who-speak-both-english-and-french-have-higher-salaries.html>
- Schafer, P. (2013). *Life after French immersion: Grade 12 students' perceptions of continuing to use French after graduation*. [M  moire de ma  trise, Universit   de Calgary]. <https://prism.ucalgary.ca/items/d73fd4d8-f63f-4c79-a498-1e3ea8cd2c10>
- Southcott, C. (2019). *Bilingual employment gaps in northwestern Ontario: Quantitative and qualitative analysis*. North Superior Workforce Planning Board.
https://www.nswpb.ca/wp-content/uploads/2020/10/2019.04.17_FINAL_Bilingual_Employment_Gaps_report-1.pdf
- Statistiques Canada. (2022). *Dictionnaire, population recens  e, 2021 - Connaissance des langues officielles*. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/ref/dict/az/Definition-fra.cfm?ID=pop055>

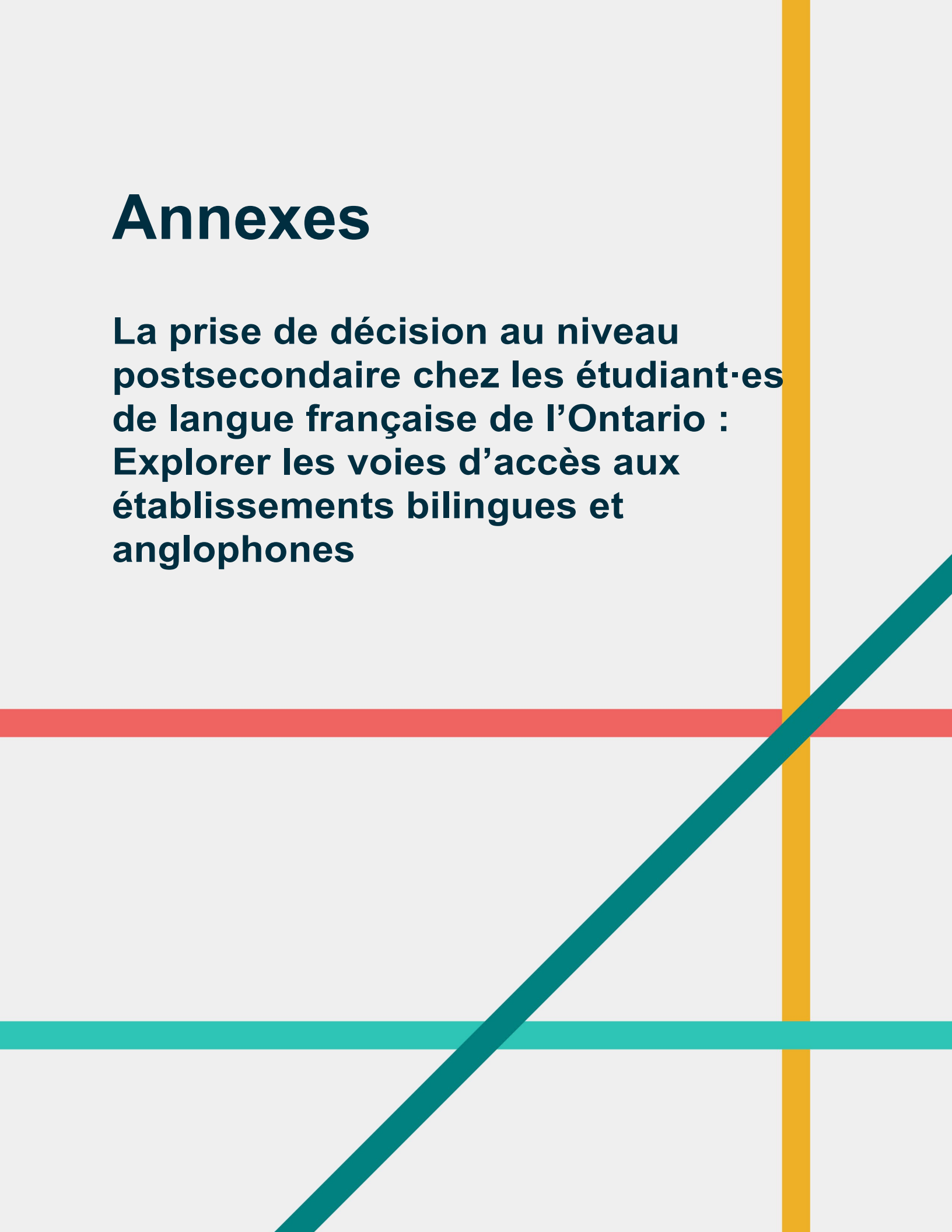


- Stranges, C. (2021, March 16). University of Sudbury pushes to become French only. *CBC News*. <https://www.cbc.ca/news/canada/sudbury/indigenous-students-french-programs-1.5950805#:~:text=L%27Assembl%C3%A9e%20de%20la%20francophonie%20de%20l%27Ontario%20%28AFO%29%2C%20a>
- Vanderveen, T. N. (2015). *Life after French immersion: Expectations, motivations, and outcomes of secondary school French immersion programs in the Greater Toronto Area*. [Thèse de doctorat, Université de York]. <https://yorkspace.library.yorku.ca/items/fd4ba367-99c6-44af-be9a-50eb0fd735f6>



Annexes

**La prise de décision au niveau
postsecondaire chez les étudiant·es
de langue française de l'Ontario :
Explorer les voies d'accès aux
établissements bilingues et
anglophones**



Annexe A : Enquête auprès des candidats à l'université et méthodes d'analyse des données sur les inscriptions dans l'enseignement supérieur

Les données relatives aux candidats aux études collégiales et aux inscriptions dans les établissements d'enseignement postsecondaire ont été analysées afin de mieux comprendre les établissements que les candidats et les étudiant·es de langue française de l'Ontario considèrent et choisissent dans leur processus décisionnel.

Données de l'enquête sur les candidats à l'enseignement supérieur

Le COQUES s'est associé à l'OCAS pour recevoir les données de l'enquête 2024 de l'OCAS sur l'expérience des candidats.²⁴ Il s'agit d'une enquête volontaire que l'OCAS mène chaque année pour recueillir des informations sur les motivations et les expériences des candidats à l'enseignement supérieur. L'enquête 2024 comprend de nouvelles questions qui ont été élaborées en partenariat avec le COQUES et qui portent sur la participation des candidats à l'enseignement en français au secondaire et sur le collège préféré en fonction de sa langue principale. L'OCAS a mené l'enquête en juin 2024 et a reçu 10 907 réponses. Stata 18 a été utilisé pour nettoyer et analyser les données à l'aide de statistiques descriptives. L'enquête a reçu les réponses de 882 répondants qui ont fréquenté une école secondaire de langue française, 463 qui ont suivi un programme d'immersion en français et 465 qui ont suivi un programme de français intensif.

²⁴ L'OCAS est un organisme à but non lucratif dont l'objectif est de créer de nouvelles voies permettant aux candidats d'explorer les 24 collèges publics de l'Ontario et d'entrer en contact avec eux, et de fournir des outils et des services qui soutiennent les partenaires des collèges (OCAS, n.d.).



Données sur les inscriptions dans l'enseignement supérieur

Le COQES a accédé aux données sur les inscriptions en utilisant le système ouvert d'information et de gestion stratégique (SIMS).²⁵ Les données sur les inscriptions étaient disponibles dans le Postsecondary Enrolment Sandbox (données vérifiées), qui comprend des données vérifiées sur les inscriptions dans les collèges et les universités au niveau de l'établissement et du campus. Les données d'inscription ont été exportées du portail vers Excel en utilisant le filtre de la langue maternelle.²⁶ Les données exportées comprennent les inscriptions de 2018-2019 à 2022-2023 dans les collèges et universités pour les étudiant·es dont la langue maternelle est le français ou l'anglais et le français.²⁷ Après avoir exporté les données vers Excel, les établissements ont été classés par type d'établissement (collège ou université) et par langue (anglais, français ou bilingue).²⁸ Cela a permis d'analyser le type et la langue de l'établissement dans lequel les étudiant·es de langue maternelle française ou anglaise et française se sont inscrits.

²⁵ Open SIMS est un portail à accès restreint géré par le ministère des Collèges et Universités, de l'Excellence en recherche et de la Sécurité (gouvernement de l'Ontario, 2024c). Le portail fournit des données, des analyses et des rapports visant à soutenir la recherche et la prise de décision fondées sur des données probantes pour les partenaires sectoriels.

²⁶ La langue maternelle est définie comme « la langue parlée en premier par l'étudiant·e et encore comprise » (gouvernement de l'Ontario, 2024c). Les options pour la langue maternelle comprennent l'anglais, le français, l'anglais et le français, autre et inconnu.

²⁷ Environ 29 % des cellules ont été supprimées dans l'ensemble de données, le seuil de suppression utilisé étant de 10.

²⁸ Les établissements francophones comprennent le Collège Boréal, le Collège La Cité, l'Université de Hearst et l'Université de l'Ontario français. Les établissements bilingues comprenaient l'Université Carleton - Collège universitaire dominicain, l'Université Laurentienne (tous les campus), l'Université d'Ottawa (tous les campus) et l'Université York - Collège Glendon.



Tableau 1

Inscription des étudiants ayant le français ou l'anglais et le français comme langue-maternelle par langue d'enseignement

Langue de l'établissement	2018–19 (n=22 286)	2019–20 (n=22 412)	2020–21 (n=22 450)	2021–22 (n=22 376)	2022–23 (n=19 516)
Bilingue	11 504	11 474	12 050	12 364	9 706
Anglais	6 034	3 278	6 107	5 912	5 796
Français	4 748	4 660	4 293	4 100	4 014

Remarque : La baisse des inscriptions dans les établissements bilingues entre 2021-2022 et 2022-2023 reflète principalement des changements dans les inscriptions dans un établissement.



Annexe B : Caractéristiques de l'échantillon

Tableau 2

Caractéristiques de l'échantillon de l'enquête

Caractéristique	Pourcentage de répondants	Nombre de répondants
Gender Identity		
Homme	36	78
Femme	55	118
Identités non binaires et autres identités de genre ²⁹	5	10
Préfère ne pas répondre	5	10
Ethnie ³⁰		
Noir·e	8	18
Asiatique de l'Est	20	44
Moyen-Orient	6	13
Asiatique du Sud	11	23
Asiatique du Sud-Est	6	14
Blanc·he	50	108
Préfère ne pas répondre	6	12
Autre ³¹	5	10

²⁹ Cette catégorie regroupe les répondants qui ont choisi non binaire et « Je préfère m'auto-identifier » en raison du faible nombre de répondants qui ont choisi chaque option de réponse.

³⁰ Les personnes interrogées pouvaient choisir plusieurs options raciales et pouvaient être représentées dans plus d'une catégorie.

³¹ Cette catégorie regroupe les répondants qui ont choisi Autochone, Latino/Latina/Latinx ou une autre catégorie ethnique (que les répondants pouvaient préciser s'ils le souhaitaient) en raison du faible



Avec handicap		
Répondants avec handicap	16	35
Répondants sans handicap	71	153
Incertain·e	6	12
Préfère ne pas répondre	7	16
Type d'établissement		
Collège	11	23
Université	89	193
Statut d'immigration		
Citoyen·ne canadien·ne ou résident·e permanent·e	97	209
Étudiant·e international·e titulaire d'un permis d'études	3	7

n = 216

nombre de répondants qui ont choisi chaque option de réponse.



Annexe C : Tableaux et figures supplémentaires

Tableau 3

Langue(s) utilisée(s) régulièrement à la maison par les personnes interrogées au cours de leur dernière année d'études secondaires

Langue	Pourcentage de répondants	Nombre de répondants
Anglais	91	196
Français	25	55
Autre	29	63

n = 216

Remarque : Les répondants pouvaient choisir plusieurs options linguistiques et pouvaient être représentés dans plus d'une catégorie.

Tableau 4

Types d'enseignement en français suivis par les répondants au cours de leurs études secondaires

Enseignement en français	Pourcentage de répondants	Nombre de répondants
École secondaire de langue française	17	37
Immersion en français	39	85
Français intensif	10	22
Français de base	34	74
Autre	3	7
Aucun	2	5

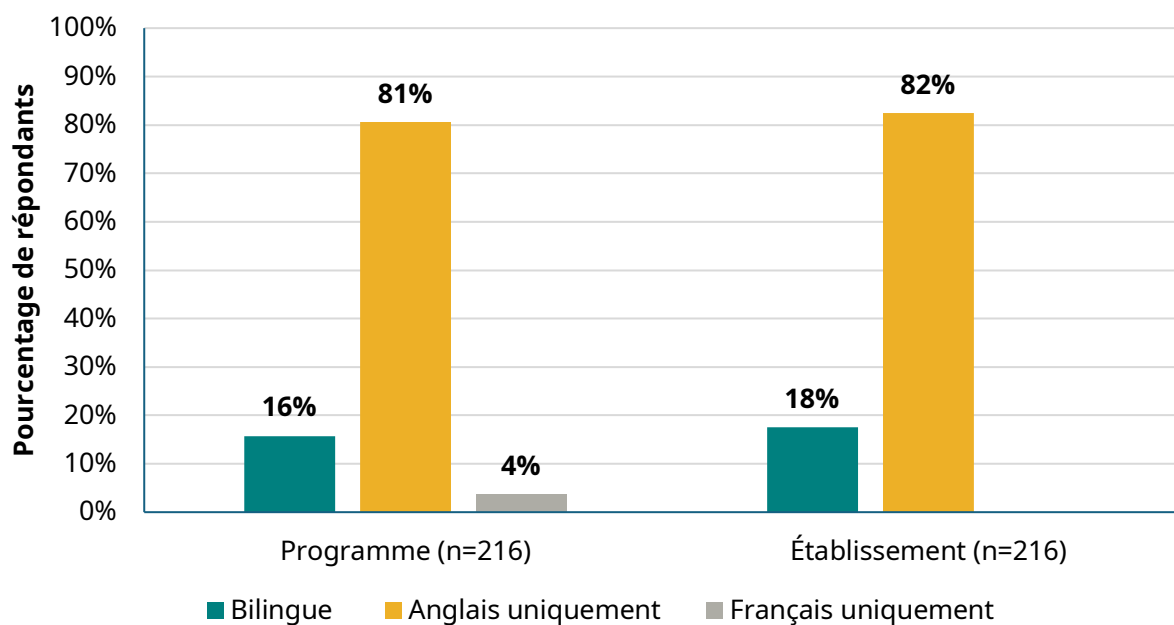
n = 216



Remarque : Les répondants pouvaient choisir plusieurs types d'enseignement secondaire en français et pouvaient être représentés dans plus d'une catégorie.

Figure 4

Langue du programme et de l'établissement postsecondaire sélectionnés

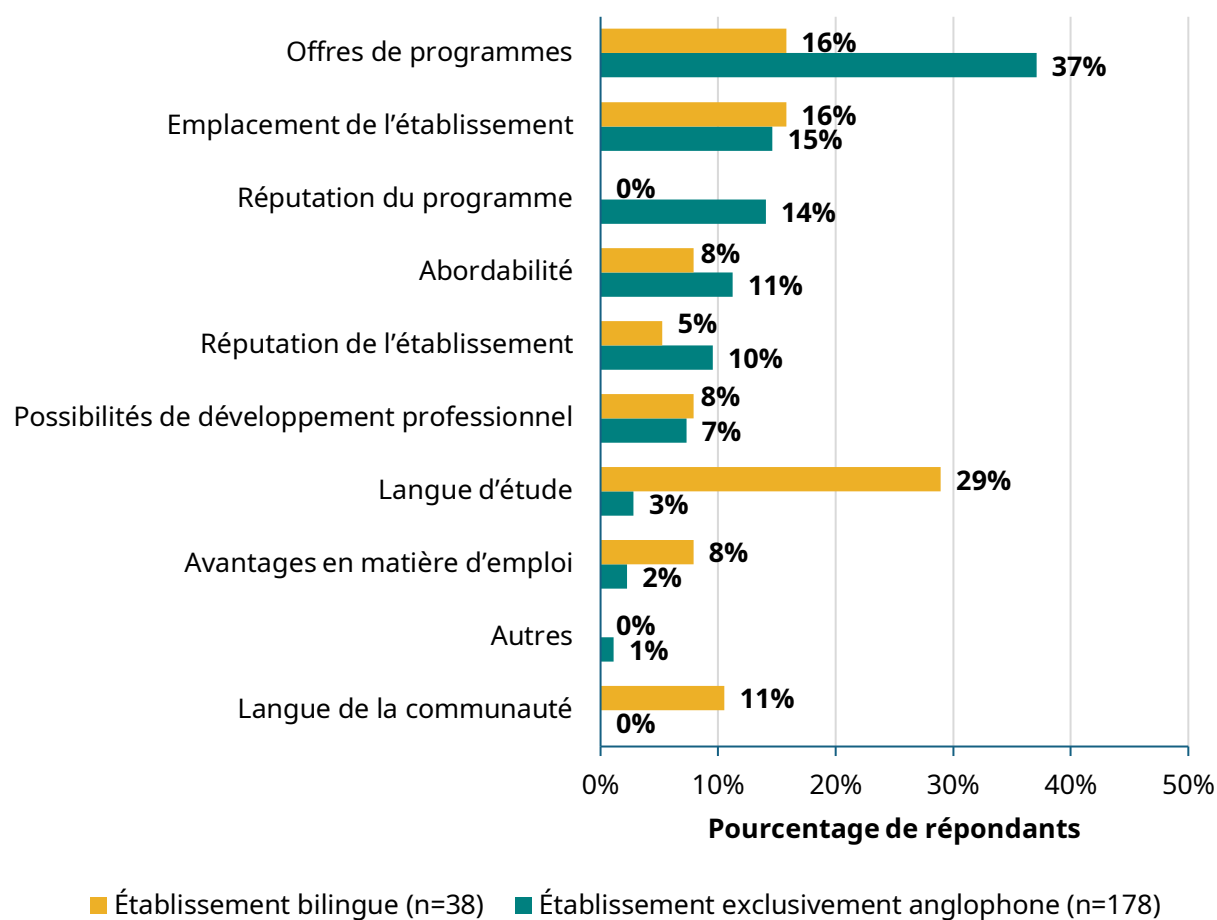


Remarque : Cette figure présente le programme d'études postsecondaires et l'établissement choisi par les répondants en fonction de la ou des langues principales du programme ou de l'établissement.



Figure 5

Facteurs ayant le plus influencé la décision des répondants de fréquenter des établissements bilingues ou anglophones



Remarque : Cette figure présente les réponses, par langue de l'établissement, à la question « Parmi les facteurs suivants, lequel a eu le plus d'influence sur votre décision de fréquenter un établissement exclusivement anglophone/bilingue? ». Les répondants ne pouvaient choisir qu'une seule option et ne se voyaient présenter que les facteurs avoir indiqués comme influents dans une question précédente.

